



## Le projet Nadoum

" Subvention régionale du Fonds Mondial"

### **CHERCHE UN.E CONSULTANT**

**Préparation de notes et de documents de plaidoyer**

**Réf : ACT-75**

**Date de début : 10 novembre 2023**

**Date de fin : 25 décembre 2023**

#### **I). INTRODUCTION ET CONTEXTE**

Cette consultation rentre dans le cadre du projet, Nadoum : Ensemble pour le changement – Pérenniser les services dans la région MENA – soutenu par le Fonds mondial.

Depuis 2018, la Tunisie a mis en application la loi 58 relative à la réduction de la violence à l'égard des femmes sauf qu'on a constaté que nos bénéficiaires, des travailleuses de sexe clandestines, les femmes consommatrices de drogues subissent encore toutes les formes de violences et ne sont pas concernées par cette loi lors des dispositifs spécifiques comme indiqué dans la loi.

La rédaction d'une note de plaidoyer sur la loi 58-2017 relative à la réduction de la violence à l'égard des femmes et l'intégration des besoins des femmes issues des populations clés revêt une importance cruciale dans la promotion de l'égalité des genres et la protection des droits fondamentaux. Cette loi représente une avancée significative en reconnaissant la nécessité de lutter contre la violence ciblant les femmes, tout en mettant spécifiquement l'accent sur les besoins particuliers des femmes appartenant aux populations clés. Il est impératif de souligner les aspects progressistes de cette législation, tels que les mesures de prévention, de protection et de réparation qu'elle propose. De plus, la note de plaidoyer devrait mettre en lumière l'importance de son application effective, en insistant sur la sensibilisation, la formation des professionnels et la collaboration entre les différentes parties prenantes. En faisant valoir les implications positives de la loi 58-2017, cette note contribuera à renforcer l'engagement en faveur de la protection des femmes, en particulier celles issues des populations clés, et à créer un environnement propice à l'élimination de la violence de genre.

#### **OBJECTIF DE LA MISSION :**

Rédiger une note de plaidoyer sur la loi 58-2017 relative à la réduction de la violence à l'égard des femmes et l'intégration des besoins des femmes issues des populations clés

Animer un atelier auprès des avocats impliqués dans la promotion de la loi 58.

#### **RÉSULTATS ATTENDUS/LIVRABLES**

1. Présentation du contexte législatif : explication de la loi 58-2017 et de son importance dans la réduction de la violence à l'égard des femmes.



**NESS**  
POUR LA PRÉVENTION COMBINÉE  
جمعية ناس الوقاية المتكاملة

2. Objectifs de la note de plaidoyer : clarifier les dispositions de la loi, mettre en lumière les enjeux spécifiques aux femmes issues des populations clés et formuler des recommandations pour une mise en œuvre efficace.
3. Analyse de la loi 58-2017 Analyse approfondie des dispositions de la loi, en mettant l'accent sur les mesures de protection pour les femmes.
4. Identification des lacunes éventuelles dans la loi, en particulier en ce qui concerne les femmes issues des populations clés.
5. Définition des populations clés concernées par la loi, telles que les minorités ethniques, les réfugiées, les travailleuses du sexe, etc.
6. Formulation d'arguments solides en faveur de l'intégration des besoins spécifiques de ces femmes dans la mise en œuvre de la loi.
7. Proposition de recommandations concrètes pour adapter les politiques et les programmes afin de répondre aux besoins diversifiés.
8. Animer un atelier de rédaction de la note de plaidoyer
9. Une note de plaidoyer

### **Qualifications :**

- Expérience confirmée compétences requises en matière d'analyse législative, de genre, et de droits des populations clés.
- Expérience antérieure dans la rédaction de notes de plaidoyer similaires.
- Références professionnelles et exemples de travaux antérieurs pertinents.
- Expérience confirmée dans le travail avec les groupes hautement vulnérables au VIH ;
- Bonne capacité d'écoute et de dialogue ;
- Une expérience confirmée dans le travail avec la société civile.

### **Comment envoyer votre candidature ?**

Les dossiers de soumission doivent être envoyés en version électronique par email en indiquant en objet **Act75** à l'adresse suivante : [contact.association.ness@gmail.com](mailto:contact.association.ness@gmail.com) en copie : [combineeprevention@gmail.com](mailto:combineeprevention@gmail.com)

Le délai de soumission est le **09 décembre à 20H**, heure locale de Tunis.